


CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 28 juin 2022
19h // Hôtel de Ville



Retransmission en direct sur Facebook
 Ville Château-Thierry*

*Il n'est pas besoin d'être abonné à la page pour regarder le conseil



Mardi 28 Juin 2022 - 19:00

La Ville de Château-Thierry vous invite à suivre le prochain conseil municipal qui se déroulera le mardi 28 juin 2022, à partir de 19h, à l'Hôtel de Ville.

Téléchargez l'ordre du jour de la séance.

Le conseil municipal sera retransmis en direct sur la page Facebook de la Ville, sur laquelle il n'est pas nécessaire de s'abonner pour suivre la séance.

Emplacement :

Palais des Rencontres
2 Avenue de Lauconnois
02400 Château-Thierry

Repères :

Ouvert au public

Contact :

Ville de Château-Thierry
03 23 84 86 86

À lire sur le même sujet :



Vos élus

Composé de 33 élus, le conseil municipal est présidé par le maire et se réunit au moins une fois par trimestre.

Les séances du conseil sont publiques, chaque citoyen est invité à y assister et peut prendre la parole en fin de séance.

Le conseil municipal est l'assemblée délibérante élue de la commune. Il est chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de la commune.

[Cliquez ici pour accéder au trombinoscope des élus](#)

[Lire la suite](#)

Source URL:<https://www.chateau-thierry.fr/agenda/conseil-municipal-du-28-juin-2022>